

Autorisation pour solliciter des éléments à d'autres services de l'Administration monégasque.

La Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (D.A.S.O.) peut demander, recevoir ou communiquer à d'autres services administratifs monégasques, des éléments vous concernant et comportant des informations nominatives nécessaires à l'instruction et au suivi de votre dossier, lorsque ces éléments émanent desdits services.

Je l'y autorise

Je ne l'y autorise pas

Protection des informations nominatives.

Les informations qui vous sont demandées seront saisies et utilisées dans un traitement d'informations nominatives appelé « Aide à la souscription d'une assurance complémentaire santé » (A.S.A.C.S.) exploité par la D.A.S.O. Ces informations sont obligatoires. A défaut, votre demande ne sera pas instruite.

Conformément à la loi n°1.165 du 23 décembre 1993 relative à la protection des informations nominatives, toute personne concernée, justifiant de son identité, dispose d'un droit d'accès, de rectification voire de suppression, aux informations la concernant qu'elle peut exercer par voie postale ou sur place dans les locaux de la Direction sise, 23 avenue Albert II à Monaco.

Fait à Monaco, le

Nom, Prénom:

Signature